

# **Désarmer les enfants et la Jeunesse**

## **Projet de Stratégie Régionale pour l'Afrique**

### **Table des matières**

Profil du participant

Résumé des faits historiques

Ordre du jour de la réunion de travail

Projet de stratégie régionale Africaine

Contexte

Leçons apprises

Rôle de l'UNICEF

Rôle des partenaires

Approches et action

Réponses prioritaires

Enjeux

### **Renseignements supplémentaires**

La réunion de travail *Désarmer les Enfants et la Jeunesse : Augmenter la prise de conscience et examiner l'impact des Armes Légères* s'est tenu à Accra, au Ghana du 8 au 12 septembre 2002 pour les bureaux de l'UNICEF en Afrique. Cet atelier a été organisé par l'UNICEF et par l'Institut pour les Études de Sécurité en Afrique du Sud (ISS). L'on a demandé à chaque bureau de pays de nommer une organisation partenaire pour être présente à la réunion. La liste des pays présents à cette réunion de travail se trouve ci-après.

### **Profil du Participant**

#### **Bureaux de l'UNICEF dans les pays**

Ghana

Guinée

Kosovo

Liberia

Niger

Nigeria

Opération Vitale (lifefeline) – Soudan

Somalie

Tanzanie

## **Partenaires**

Côte d'Ivoire  
Ghana  
Guinée  
Liberia  
Mali  
Nigeria  
Sierra Leone  
Afrique du Sud  
Soudan

## **Organisations internationales**

Siège Social de l'UNICEF  
Bureau des Nations Unies du Représentant Spécial du Secrétaire Général  
pour les Enfants et les Conflits

La réunion de travail a utilisé les services de quatre personnes de ressources.

**Funmi Olonisakin** travaille au Bureau des Nations Unies du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits à New York. Elle possède une grande connaissance de l'impact de la guerre et des conflits sur les enfants et des moyens qui existent au niveau régional et international et qui peuvent être utilisés pour empêcher l'exploitation des enfants dans les situations de conflits. En outre, elle possède une connaissance approfondie des conflits régionaux en Afrique de l'Ouest et des possibilités d'action.

**Sarah Meek** est directrice du Programme de la Gestion des Armes légères de l'ISS en Afrique du Sud. Elle a publié plusieurs ouvrages et possède une renommée internationale pour ses travaux sur les contrôles des armes légères. Elle a apporté à la réunion de travail ses connaissances sur les questions des armes légères, le développement de réseaux, la méthodologie et la facilitation de la recherche.

**Angela McIntyre** est la coordinatrice du projet ISS des enfants dans les conflits armés, Loi Internationale. Elle a apporté à la réunion de travail ses connaissances sur les questions des droits des enfants, l'impact de la guerre et des conflits sur les enfants et les stratégies utilisées dans les pays africains pour apporter des réponses prioritaires aux enfants et à la jeunesse.

**Conmany Wesseh** est Administrateur du Centre pour l'Octroi Démocratique de Droits, installé tout d'abord au Liberia et basé maintenant en Côte d'Ivoire. Il est membre fondateur du Réseau International d'action concernant les Armes Légères et président du réseau d'Afrique de l'Ouest concernant les armes légères. En plus de sa connaissance des questions des armes légères, il a partagé son expérience de travail avec les enfants et la jeunesse ainsi que sa connaissance des enjeux politiques lorsque l'on se penche sur les questions concernant les armes légères.

## **Résumé des faits historiques**

Trois présentations de faits historiques concernant les enfants, la jeunesse et les armes légères ont été faites à la réunion de travail, axées sur l'implication de la jeunesse dans la violence, les aspects techniques et légaux des armes légères et des armes de petit calibre ainsi que l'impact de la guerre sur les enfants. Ces présentations sont résumées ci-après.

Les causes de l'implication de l'enfant et de la jeunesse dans la violence sont souvent le résultat de l'échec de la part des états et des communautés pour protéger les enfants par l'octroi de droits. Les facteurs sociaux, politiques et économiques qui rendent la jeunesse vulnérable au recrutement forcé ou volontaire dans les différents groupes de violence sont similaires, sans tenir compte de l'importance, du niveau d'organisation ou de la complexité du groupe.

Les armes par elles-mêmes ne provoquent pas de conflits. Toutefois, l'accès aux armes légères et aux armes de petit calibre est une force d'entraînement qui pousse à la perpétration, l'escalade et la nature cyclique de la violence à des échelles différentes. En contrôlant cet élément commun dans toutes les formes de violence, l'on peut réduire l'impact du crime violent, la violence liée aux bandes et les conflits armés sur les enfants, qui souffrent des conséquences de la prolifération des armes à la fois comme victimes et comme auteurs.

***La gamme des armes légères et des armes de petit calibre s'étend des revolvers aux fusils d'assaut et aux mitrailleuses, alors que l'artillerie légère incluse des mitrailleuses lourdes, lance-grenades et mortiers d'un calibre inférieur à 100mm. L'on estime qu'il existe dans le monde environ 639 millions d'armes à feu militaires, policières et privées. Bien qu'il n'y ait pas d'estimations fiables sur le nombre d'armes illégales, le commerce annuel légal d'armes se situe entre 5 et 7 Milliards de dollars des Etats-Unis.***

Les réponses mondiales au problème incluent :

- Un programme d'action des Nations Unies sur le trafic illégal des armes légères et des armes de petit calibre sous tous ses aspects (adopté en juillet 2002)
- Un protocole des Nations Unies contre la fabrication illégale et le trafic des armes à feu, leurs pièces et composants ainsi que les munitions (adopté en mai 2002)
- Des résolutions de l'Assemblée Générale / Conseil de Sécurité des Nations Unies
- Action de Coordination sur les Armes Légères – (CASA) (Système de coordination des Nations Unies)
- Commission Permanente Inter-Agence sur les questions humanitaires.

**Aux niveaux régionaux, le trafic d'armes est lié au trafic illégal d'autres marchandises. Les gouvernements Africains ont reconnu le problème et son impact et ont adopté des infrastructures qui incluent les approches ci-après :**

- Faire respecter la loi
- Contrôles des possessions civiles
- Récupération des armes après les conflits
- Education et éveil de la conscience du public
- Contrôles de l'approvisionnement parallèle
- Programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)

**Ces approches sont soutenues par des politiques régionales et des cadres structurels tels que :**

- **La Déclaration de Bamako pour une position africaine commune sur la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et des armes de petit calibre.**
- **Le moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères.**
- **Le protocole d'accord de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADEC) sur le contrôle des armes à feu et autres matériels apparentés et :**
- **La Déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération des armes de petit calibre et armes légères illégales.**

**Un certain nombre de pays ont entrepris des réformes légales complètes, des plans d'action au niveau national et des programmes, incluant le désarmement après les conflits, la démobilisation et la réintégration, ainsi que la récupération et la destruction des armes.**

### **Ordre du jour de la Réunion de travail**

<b>8 Septembre</b>	Accueil	Latanya Mapp
<b>Session 1</b>	INTRODUCTION  Présentation du Groupe – Attentes et inquiétudes <b>Ensemble des objectifs de l'atelier de travail et de l'ordre du jour</b>	Sarah Meek
	Les enfants africains, la jeunesse et la violence  <b>Niveaux de violence</b> <b>Facteurs socio-économiques</b> <b>Autres facteurs de contribution</b> <b>Responsabilités du gouvernement</b>  Débat/Questions	Angela McIntyre
<b>9 Septembre</b> <b>Session 2</b>	Armes légères et de petit calibre – Historique	Conmany Wesseh

	<p><b>Perspective d'ensemble</b>  <b>Historique régional</b>  <b>Politiques régionales</b>  <b>Action d'ensemble et régionale</b>  <b>Tendances d'ensemble et régionales</b></p> <p>Les conflits africains, les enfants et les armes légères</p> <p><b>Enfants affectés par les situations de guerres</b>  <b>Prolifération des armes légères</b>  <b>Enfants soldats</b>  <b>Implications sur l'effort de développement</b></p>	Funmi Olonisakin
<b>Session 3</b>	<p>L'UNICEF et les armes légères</p> <p>Expériences et enjeux  Priorité de l'UNICEF  Vue générale des stratégies de l'UNICEF</p> <p>Projets pilotes de l'UNICEF sur les enfants et les armes légères</p> <p><b>Soudan du Sud</b>  <b>Kosovo</b>  <b>Somalie</b>  <b>Liberia</b></p>	<p>L Mapp</p> <p>Présentations par les participants de pays</p>
<b>10 Septembre</b> <b>Session 4</b>	<p><b>Développer une stratégie UNICEF pour les enfants et les armes légères – identifier les problèmes</b></p> <p><b>Introduction du travail de groupe</b></p> <p>Les groupes de travail se concentrent sur les problèmes majeurs pour développer une stratégie UNICEF en se servant des questions guides, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les enfants ont-ils accès aux armes ?</li> <li>• Quelles menaces représentent les armes ?</li> <li>• Comment sont utilisées les armes légères ?</li> <li>• Qu'est-ce qui peut être fait pour/par la jeunesse et les enfants ?</li> </ul> <p><b>Compte-rendu des groupes</b></p> <p><b>Outils pouvant être utilisés en élaborant des stratégies</b>  <i>Plaidoyers sur les armes légères</i>  <i>Education sur la Paix</i>  <i>Protection de l'enfant</i>  <i>Les sexes et les armes légères</i>  <i>Participation de la jeunesse</i></p>	<p>S Meek</p> <p>Participants</p> <p>Participants</p>

<p><b>Session 5</b></p>	<p><b>Augmenter la prise de conscience</b></p> <p>Groupe de travail pour identifier quelles mesures sont prises dans chaque pays pour augmenter la prise de conscience sur les armes légères et les armes de petit calibre.</p> <p><b>Traiter l'impact</b></p> <p>Groupe de travail pour identifier quel rôle joue l'UNICEF dans chaque pays pour traiter l'impact des armes légères sur les enfants et la jeunesse.</p>	<p>Participants</p> <p>Participants</p>
<p><b>11 Septembre</b> <b>Session 6</b></p>	<p><b>Mise en oeuvre d'une stratégie de l'UNICEF sur les armes légères</b></p> <p>Présentation du projet de la stratégie de l'UNICEF et débats – Débat structuré sur la stratégie, centré sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modèle</li> <li>• La structure</li> <li>• La faisabilité</li> <li>• La mise en oeuvre</li> <li>• Les défis (enjeux)</li> </ul>	<p>Participants</p> <p><b>S Meek et L Mapp, animateurs</b></p>
<p><b>Session 7</b></p>	<p><b>Développer des plans d'action par pays</b></p> <p>Identifier des activités stratégiques par pays</p> <p><b>Groupes de travail sur les plans d'action par pays</b></p>	<p>L Mapp</p> <p>Groupes de travail avec animateurs</p>
<p><b>12 Septembre</b> <b>Session 8</b></p>	<p><b>Conclusions et vision du futur</b></p> <p>Présentation des plans d'action des pays – Rétro-informations et débats</p> <p><b>La voie du futur</b> <b>Evaluation de la réunion de travail</b> <b>Clôture de la réunion de travail</b></p>	<p>Représentants De Pays</p> <p>L Mapp</p>

## **PROJET DE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR DÉSARMER LES ENFANTS ET LA JEUNESSE EN AFRIQUE**

Dans un effort pour renforcer son rôle en s'occupant de l'impact que les armes légères et les armes de petit calibre ont sur les enfants, l'UNICEF a soutenu le développement de la stratégie adoptée dans ce document pour l'Afrique. Ce document est une première tentative pour identifier les problèmes qui devraient être traités par l'UNICEF et ses partenaires afin d'amoinrir l'impact sur les enfants de la disponibilité grandissante des

**armes légères et des armes de petit calibre dans les pays africains. Ce projet de stratégie subira des révisions ultérieures et sera utilisé pour alimenter les programmes au niveau national, régional et international.**

I. Contexte

Le nombre d'armes disponible dans les communautés africaines est en augmentation. Les armes légères et les armes de petit calibre servent d'instruments dans les conflits armés et la rébellion armée. Elles sont de plus en plus utilisées pour remplacer les méthodes plus traditionnelles de résolution de conflits et de médiation. Leur présence affecte de façon inverse la participation des enfants et de la jeunesse dans les systèmes sociaux.

Les armes légères et les armes de petit calibre en Afrique exacerbent l'intolérance ethnique, de clan, et religieuse. La situation est en outre aggravée par l'incapacité de la jeunesse à trouver une appartenance et une identité, le chômage, le pauvre accès à l'éducation scolaire et la faible structure pour faire respecter la loi. Dans de nombreuses communautés africaines, les armes légères sont considérées comme le seul moyen de défense pour soi-même, la famille et les moyens de subsistance. La tendance des meneurs de groupes à armer les enfants, les familles et les communautés, ou de s'armer eux-mêmes, est croissante.

La pauvreté en Afrique est une source de demande pour les armes légères et les armes de petit calibre. Pour la jeunesse et pour de nombreux enfants africains, les armes fournissent une source de revenus ; Elles peuvent être échangées pour des produits de consommation courante comme la nourriture ou utilisées illégalement pour obtenir des fonds nécessaires à la survie. Les enfants qui sont familiers avec les armes légères et les armes de petit calibre en Afrique sont pratiquement assurés d'obtenir des places dans les mouvements rebelles ou dans les cartels de la drogue.

Les marchés d'armes locaux approvisionnent volontiers les enfants en armes légères et armes de petit calibre. En Afrique, les armes proviennent soit de pays nouvellement développés, soit elles sont recyclées de pays à pays dans la région. Les stocks abandonnés sont souvent vendus, parfois illégalement, du fait de la réglementation inefficace sur les armes détenues par les militaires et autres factions armées.

Dans le cas de conflits armés à grande échelle, la situation des enfants est encore pire. La violence, la mort et les blessures dégénèrent en problèmes psychosociaux à long terme pour les enfants, avec des conséquences très importantes sur le plan social et économique. La culture de la violence se perpétue d'elle-même et peut aboutir à des taux de criminalité élevés, incluant la violence sexuelle et familiale, l'autodéfense et rendant inopérantes les structures sociales. La sécurité est menacée ; les structures familiales s'effondrent ; et la stabilité sociale et politique reste une lointaine réalité.

## II. Leçons apprises

S'attaquer aux problèmes liés aux armes légères et aux armes de petit calibre au sein du contexte de leur mission envers les enfants est une nouvelle approche pour de nombreux bureaux régionaux de l'UNICEF. Les leçons apprises en provenance d'autres programmes, ainsi que les expériences d'organisations partenaires ont apporté des leçons de conduite à tenir importantes à la réunion de travail d'Accra de l'UNICEF dans sa tâche sur les armes légères, les enfants et la jeunesse.

Les leçons majeures tirées du groupe de travail sont résumées ci-après :

### *Travailler avec des partenaires*

Les bureaux régionaux de l'UNICEF en Afrique possèdent un passé solide de travail en partenariat avec les pays d'hébergement et les organisations non gouvernementales. Ces expériences peuvent être recommencées pour travailler sur les armes légères, les enfants et la jeunesse, incluant :

- L'identification des compétences et leur utilisation pour un meilleur résultat, en reconnaissant que certaines organisations peuvent être en meilleure position pour mettre en œuvre certaines activités que l'UNICEF elle-même.
- Diriger et soutenir les travaux sur les enfants et les armes légères au niveau des mesures concrètes est souvent une méthode de coopération entre l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies.

### *Participation de la jeunesse*

La participation de la jeunesse a été reconnue comme une composante vitale de travail efficace dans les problèmes liés aux armes légères, aux enfants et à la jeunesse. Les expériences partagées font ressortir que :

- La participation de la jeunesse se construit avec le temps et s'établit en faisant confiance et en écoutant la jeunesse.
- La jeunesse est souvent sous une intense pression pour prendre les armes et les efforts doivent se concentrer sur la prévention du réarmement de la jeunesse en situations d'après conflits et lorsque la criminalité et la violence par les armes prévalent.
- Les enfants doivent être encouragés à être des enfants.

### *Intégration dans les programmes de pays*

Le travail sur les problèmes des armes légères peut être complémentaire aux programmes de travail existants. Il ne serait pas très pratique dans la plupart des contextes de mettre en place des programmes séparés sur les armes légères, donc le besoin existe d'intégrer les armes légères au sein des programmes existants. Les avantages de cette approche incluent :

- Le renforcement des zones d'activité déjà en cours de travail
- La réduction du besoin de ressources supplémentaires
- L'élaboration des compétences de l'UNICEF et de ses partenaires

### *Sensibilisation politique*

Dans certaines situations, particulièrement dans les pays en conflit, le débat sur les armes légères est considéré comme une question politique, ce qui pourrait se refléter négativement sur l'UNICEF et ses partenaires. Il a également été reconnu que toutes les conventions légales et tous les accords existants concernant les enfants ou les armes légères ne sont pas respectés par tous les pays. Les participants ont toutefois convenu qu'à l'aide d'une planification minutieuse, une bonne connaissance des situations de pays et une forte concentration sur les enfants, l'UNICEF pourrait gérer ces risques.

Sous le vaste parasol des inquiétudes sur le bien-être des enfants, l'UNICEF est en mesure d'engager divers acteurs de façon à mettre en avant la cause des enfants, un signe positif sur les moyens que pourrait utiliser l'UNICEF dans sa tâche concernant les problèmes des armes légères.

### *Campagne de sensibilisation*

Les campagnes de sensibilisation et l'augmentation de la prise de conscience sont des domaines où l'UNICEF possède une expérience particulière pour savoir où ses partenaires peuvent jouer un rôle important.

Un exemple tiré de l'expérience comprend l'utilisation efficace de groupes de personnes éminentes sur les enfants et les armes légères en Afrique de l'ouest pour attirer l'attention sur le problème des armes légères et l'impact négatif qu'elles ont sur les enfants et la jeunesse.

### *Durabilité*

Combattre les armes légères et les armes de petit calibre nécessitera une approche à long terme reconnue dans les programmes par pays. Le problème des armes légères doit être traité non seulement comme un programme de réponse d'urgence, mais doit également être enraciné dans les activités d'aide au développement plus durables. Il a été remarqué que bien souvent les projets cessent d'être durables lorsque cesse le soutien international.

## **III. Rôle de l'UNICEF**

Les participants à l'atelier de travail ont convenu de l'importance du rôle que joue l'UNICEF en s'occupant de l'impact des armes légères comme partie de son programme aux niveaux des pays, régionaux et internationaux et ils ont débattu de son rôle possible. Quelques-uns des domaines dans lesquels l'UNICEF a œuvré, et continuera de travailler sur les problèmes des armes légères incluent :

## **Au niveau du siège social**

- Le développement de mesures pour la stratégie mondiale de l'UNICEF sur les armes légères.
- La coordination des actions au niveau international au sein du système des Nations Unies et avec les organisations non gouvernementales internationales et les réseaux internationaux (comme le réseau d'action internationale sur les armes légères - RAIAL)
- Le développement et la promotion d'un ensemble d'instruments sur les armes légères et les mines terrestres destiné à la distribution aux bureaux régionaux des pays.
- La maintenance du site Internet de l'UNICEF sur les armes légères.
- La visualisation de l'exposition du département de désarmement des armes légères de l'UNICEF/Nations Unies.
- Reconnaître au niveau mondial les activités qui soutiendront les travaux des sièges régionaux et nationaux, y compris, par exemple, une base de données centrée sur la surveillance des blessures de la jeunesse.

## **Au niveau régional**

Il est prévu que la grande partie du travail de programmation sur les armes légères, les enfants et la jeunesse sera dévolue aux deux bureaux régionaux de l'Afrique sub-saharienne. Ces bureaux devront coordonner avec le siège social et les sièges de pays les initiatives de développement de programmes centrés sur l'Afrique, ainsi qu'avec les bureaux nationaux et les partenaires de l'UNICEF.

## **Au niveau national**

**Le niveau national est celui où l'action de principe aura lieu. Le paragraphe VI de cette stratégie énumère les réponses prioritaires élaborées par les participants à cette réunion de travail. Un résumé se présente comme ci-après :**

- Consultations avec UNICEF et partenaires, pour reconnaître au niveau du pays les activités concernant les enfants, la jeunesse et les armes légères, y compris des réunions avec les comités nationaux sur les armes légères et les bureaux de l'UNICEF non représentés à cette réunion de travail
- Développer des stratégies/structures nationales en collaboration avec les groupes existants
- Publication d'un document de propagande basé sur le processus de l'atelier de travail en anglais, français et portugais et utilisation du document de propagande pour des travaux au niveau du pays
- Adhérer à l'IANSA et autres réseaux régionaux ([www.iansa.org](http://www.iansa.org))
- Développer des propositions de financement lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires

- Identifier les priorités d’emmagasiner de données et les moyens de collecter les renseignements, par exemple au travers de :
  - Sondages officiels
  - Disponibilité de l’information
  - Partage de l’information

### ***Outils pour l’UNICEF***

Cinq catégories d’outils ont été identifiées, chacune d’entre elle possédant ses activités particulières et qui peuvent être utilisées par l’UNICEF pour ses travaux sur les armes légères : Les campagnes de sensibilisation, la mise en place de réseaux, l’éducation et la formation, la recherche et la collecte de données, ainsi que la participation de la jeunesse. Le travail de relations avec les media (radio, presse et télévision) a été reconnu comme une activité importante qui s’adaptait à chaque catégorie d’outils.

Voici une liste abrégée de ces catégories d’outils, qui sont plus détaillés dans le paragraphe V de cette stratégie.

#### **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**

- Intégration des armes légères, de la parité des sexes et des enfants au sein du système des Nations Unies, parmi les ONG et aux niveaux régionaux et nationaux.
- Plaidoyer avec les leaders politiques, incluant les groupes de pression pour la promulgation et le respect de la législation.
- Campagnes thématiques sur les problèmes concernant les enfants, la jeunesse et les armes légères.
- Allocation équitable des ressources par les institutions locales et étatisées.
- Reconstruction des institutions et des valeurs positives.
- Pression sur les acteurs non administratifs pour respecter les normes et les standards existant pour les enfants et les armes légères.
- Promouvoir la collecte d’armement et leur destruction.
- Les personnages éminents et bien en vue ainsi que les ambassadeurs de bonne volonté doivent plaider la cause des intérêts des enfants.

#### **MISE EN PLACE DE RÉSEAUX**

- Engagement avec les réseaux existants sur les problèmes des enfants et des armes légères.
- Consultations avec la jeunesse au travers de réseaux et des écoles.
- Mettre en place un réseau africain sur les armes légères et la jeunesse.
- Développer et entretenir une relation avec les comités régionaux et nationaux pour les armes légères et la jeunesse.

#### **ÉDUCATION ET FORMATION**

- Des programmes de mise en valeur des capacités de la jeunesse pour développer les aptitudes sur le désarmement, la paix et la résolution de conflits par la non-violence.
- Intégration de modules d'armes légères dans la formation existante de résolution et de prévention de conflits pacifiquement.

#### RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

- Définir l'ampleur et l'impact des armes légères sur les enfants et la jeunesse.
- Sondages pour identifier les problèmes devant être traités ainsi que l'ampleur de la disponibilité des armes légères et leur utilisation par les enfants et la jeunesse.
- Chercher à savoir comment les expériences de récupération d'armes et leur destruction affecte la jeunesse.
- Expériences de désarmement et de réintégration d'enfants anciens combattants dans l'objectif d'empêcher leur réarmement.
- Expériences des enfants et des jeunes dans des situations de violence autres que les conflits armés.

#### PARTICIPATION DE LA JEUNESSE

- Consultations avec les jeunes au travers de réseaux et les écoles.
- Développer des concepts de programmes destinés exclusivement à la participation des jeunes.
- Donner aux enfants une place dans les media.

## **IV. Rôle des Partenaires**

UNICEF possède une solide réputation de travailler en étroite collaboration avec des partenaires, certains d'entre eux mettant en œuvre les programmes au niveau mondial, régional et national. Cette expérience et cette tradition de partenariat peuvent s'appliquer pour la tâche concernant les armes légères, les enfants et la jeunesse.

Dans certaines instances, les partenaires sont plus facilement en mesure que l'UNICEF de participer à des processus qui sont considérés politiquement par certaines parties prenantes. Dans d'autres, les partenaires possèdent les expériences spécifiques, les capacités ou la connaissance pour mettre en œuvre les activités d'une façon qui rejoint les compétences à la fois de l'UNICEF et des partenaires.

Il a été suggéré que les bureaux nationaux de l'UNICEF puissent avoir le besoin de travailler avec des nouveaux partenaires qui apporteraient le savoir particulier au problème des armes légères au programme de travail, mettant ainsi en valeur l'utilisation effective des réseaux pour le partage des informations et des expériences.

## V. Approches et Action

Objectif	Actions
<b>Désarmement des enfants et des jeunes armés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se faire le porte-parole de l'inclusion des enfants dans les accords de paix</li> <li>• Documentation sur le processus DDR, incluant la collecte de données sur le nombre des enfants et les quantités d'armes récupérées</li> <li>• Sondages de références de l'impact des armes légères, des attitudes envers les armes et les réponses parmi les enfants et la jeunesse</li> <li>• Engagement du secteur privé et des ONG pour la cause et le soutien des programmes DDR</li> </ul>
<b>Réintégration des enfants et de la jeunesse pour empêcher le réarmement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer et prise de conscience avec les parents et les communautés</li> <li>• Surveillance et plaidoirie sur les engagements concernant la non conscription des enfants et de la jeunesse</li> <li>• Surveillance du réarmement des enfants</li> <li>• Plaidoyer et prise de conscience parmi les forces de sécurité et les groupes armés/acteurs non étatisés sur les normes existantes de manière à empêcher le réarmement des enfants</li> <li>• Plaidoyer pour des changements de politique au sein du secteur de sécurité aux niveaux national et régional pour augmenter la prise de conscience sur les problèmes relatifs aux enfants et aux armes légères, comme par exemple améliorer le fonctionnement des unités de protection de l'enfance</li> <li>• Etendre les programmes destinés aux femmes et aux filles (y compris les filles mères) et les anciens combattants pour inclure la formation professionnelle et les soins psychosociaux spécialisés</li> <li>• Incorporer des approches à long terme pour la réintégration des jeunes</li> </ul>
<b>Empêcher l'armement et la mobilisation des enfants en militaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour empêcher le recrutement d'enfants conformément au protocole en option de la Convention sur les droits de l'enfant</li> </ul>
<b>Intégrer les problèmes des enfants, de la jeunesse et des armes légères dans les mesures politiques et la pratique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer et sensibilisation au sein des bureaux UNICEF</li> <li>• Partager les informations avec le HCR et autres institutions des Nations Unies</li> <li>• Campagnes de communications spécifiques sur les enfants et les armes légères et de petit calibre (ALPC)</li> <li>• Prise de conscience du public dans les cas de conflits ou non, sur l'impact des ALPC sur les enfants</li> <li>• Elaboration de mesures sur le dialogue avec les acteurs non étatisés et le développement de lignes directrices pour les bureaux de terrain</li> <li>• Lier l'impact des armes légères sur les enfants, y compris les civils, les réfugiés et les personnes déplacées de l'intérieur (PDI)</li> <li>• Partager les informations au sein de l'UNICEF, avec les institutions des Nations Unies et les partenaires</li> <li>• Soutenir ou développer des réseaux sur les armes légères et les enfants</li> <li>• Rencontrer les commissions nationales sur les armes</li> </ul>

	<p>légères pour intégrer les problèmes des enfants et de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler de concert avec les organisations des droits de la personne humaine sur les armes légères, les droits humains et les enfants</li> <li>• Travailler de concert avec les organisations de femmes et autres pour s'attaquer aux questions des armes légères et des enfants</li> </ul>
<b>Education, développement et formation professionnelle des enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir des zones libres de violence/armes de poing</li> <li>• Développer des informations publicitaires/publiques avec des thèmes centrés sur l'enfance</li> <li>• Inclure des programmes d'éducation sur la non violence dans le développement précoce de l'enfance</li> <li>• Diversifier la formation professionnelle pour les filles et les jeunes femmes</li> <li>• Lier la formation et l'éducation aux stratégies du secteur agricole</li> <li>• Insérer les questions des armes légères et la formation à la non-violence dans les programmes d'éducation scolaires aux niveaux primaires et secondaires</li> </ul>
<b>Engagement de la jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les entretiens des jeunes avec des partenaires au niveau local, national et sous régional</li> <li>• Créer des talents de résolution de conflits et de médiation</li> <li>• Etablir un réseau sur les armes légères de jeunes à jeunes</li> </ul>
<b>Promotion de la Paix et de la Justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer une recherche à long terme sur les jeunes réfugiés, PDI et autres jeunes affectés par la guerre pour identifier des moyens de réintégration</li> <li>• Impliquer les écoles dans la construction de la paix par la littérature, les clubs de paix en dehors des cours, les sports, les dramatiques et le théâtre</li> <li>• Effectuer des recherches sur les lois juvéniles, l'âge pour posséder une arme et la criminalité parmi la jeunesse</li> <li>• Identifier les partenariats et promouvoir la collaboration sur les réformes juridiques</li> <li>• Dispenser une formation sur l'éducation pour la paix dans les prisons</li> </ul>
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Donner la priorité aux programmes sur les armes légères et l'allocation de ressources au sein des bureaux nationaux</b></li> <li>• <b>Collecte de fonds auprès des institutions nationales et internationales, y compris le secteur privé</b></li> </ul>

## **Projet de Stratégie**

### *VI. Réponses prioritaires*

Les participants à la réunion de travail ont identifié un certain nombre de réponses appropriées aux différents contextes de leur pays et des zones programmées. Certains bureaux et partenaires de l'UNICEF travaillent en situations de conflit ou après conflit, alors que d'autres ont appréhendé le problème à partir d'un angle de prévention. Néanmoins, les facteurs de la demande responsables de la prolifération des armes légères dénotent des points communs qui appellent à des réponses similaires.

## **SENSIBILISATION**

*La sensibilisation* a été reconnue comme un point de départ commun, dans le contexte des activités de l'UNICEF et des partenaires, ainsi que l'augmentation de la prise de conscience du problème parmi les institutions partenaires, les organisations de salut public, les ONG et les organisations de la jeunesse. Quelques-unes des activités suggérées sont :

- Des campagnes pour la prise de conscience du public basées sur les media ou orientées vers la communauté ;
- S'occuper de la violence familiale, du mauvais traitement des enfants et encourager les enquêtes, les rapports et la poursuite en justice de ces actes ;
- Promouvoir le respect de la loi sur les armes à feu et se concentrer sur la jeunesse au cours des campagnes d'amnistie ;
- Prendre la cause d'une meilleure sécurité publique et des mesures concrètes pour restaurer la confiance de la population ;
- Promouvoir la restauration de la justice et impliquer les jeunes délinquants dans les campagnes de prise de conscience du public ;
- Accorder des permis d'armes de poing aux membres responsables des communautés et contrôler qu'elles ne tombent pas entre les mains des enfants ;
- Apporter son soutien aux actions régionales et internationales en s'affiliant aux réseaux sur les armes légères et soutenir la création de réseaux basés dans les régions et dans les pays ;
- Surveiller la mise en œuvre des instruments nationaux et régionaux, tels que la législation nationale sur les armes à feu et le moratoire de la CEDEAO sur les armes légères ;
- Encourager les états à signer et ratifier le protocole en option de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant concernant l'utilisation des enfants dans les conflits armés.

## **MISE EN PLACE DE RÉSEAUX**

Avec la diversité des contextes et des programmes, l'importance d'utiliser des réseaux disponibles, s'affilier à ceux existants et en créer de nouveaux a été reconnue. L'importance de partager les expériences, les leçons et les défis dans ce secteur relativement récemment programmé a souvent été soulignée. La mise en place de réseaux peut se faire des façons suivantes :

- En travaillant avec les organisations religieuses, les ONG et les organisations de jeunesse ;
- Lier les problèmes des armes légères, des enfants et de la jeunesse aux systèmes de santé et d'éducation ;
- Les incorporer aux programmes de développement, en particulier ceux qui traitent des problèmes relatifs à la demande en armes légères, comme la pauvreté et le manque d'éducation ;
- Participer aux activités de l'IANSA ;
- Encourager les ONG africaines à créer un réseau africain sur les armes légères, les enfants et la jeunesse ;

- En se réunissant régulièrement avec les organisations nationales s'occupant des armes légères ;
- Se mettre en liaison avec les organismes nationaux et régionaux, tels que les commissions nationales sur les armes légères.

### **EDUCATION ET FORMATION**

Le manque d'éducation et des possibilités de formation sont des éléments importants dans la demande en armes légères, en particulier lorsqu'il existe un risque de réarmement dans les situations d'après conflits. Les problèmes des armes légères peuvent faire partie des travaux de réintégration et de réinsertion pour la jeunesse et les enfants, par les moyens ci-après :

- Formation professionnelle
- Alphabétisation
- Visites d'enfants anciens combattants dans leurs foyers pour contrôler le suivi de leur comportement et les changements d'attitudes
- Activités culturelles et récréatives pour promouvoir la paix
- Formation à la prévention et la résolution de conflits.

L'éducation peut également jouer un rôle préventif important, et les possibilités pour intégrer la prise de conscience des armes légères en programmes de cours peuvent s'effectuer sous différentes formes, incluant :

- La présentation des composants des armes légères dans les programmes d'éducation pour la paix ;
- Sensibilisation sur les dangers des armes ;
- Fournir aux enfants des exemples photographiques et audio visuels sur les armes légères, leur enseigner ce qu'il faut faire et ne pas faire lorsqu'ils sont dans les communautés ;
- Intégrer les armes légères dans les programmes de formation existants pour la police, les gardiens de la paix, les fournisseurs de services publics et autres pour comprendre les risques associés à la disponibilité des armes légères pour les enfants et la jeunesse.

### **RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES**

Des réponses efficaces nécessitent une connaissance des mesures prises à l'égard des enfants, de la jeunesse et des armes légères, ainsi qu'une bonne compréhension de leur impact, quels groupes de personnes sont le plus à risques et l'efficacité des interventions en cours et celles du passé. Les données recueillies par sondages et études, comme celles qui explorent les attitudes envers les armes, peuvent livrer des informations pour les campagnes de prise de conscience du public et aider à cibler efficacement les initiatives d'éducation. Quelques-unes des actions prioritaires dans ce domaine sont :

- Documentation permanente des activités concernant les armes légères
- Collecte de données qualitative et quantitative sur les enfants, la jeunesse et les armes légères ;

- Recherche sur les facteurs de risques pour une action précoce préventive/d'avertissement ;
- Partenariat avec les institutions de recherche.

### ***PARTICIPATION DE LA JEUNESSE***

Lorsque la demande en armes légères est liée aux sentiments d'insécurité et que la violence envers les statuts est cyclique et socialement enracinée, le fait de donner aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations ainsi que de participer aux activités sera extrêmement utile. Dans un contexte plus vaste, la participation de la jeunesse dans les prises de décisions organisationnelles pour la communauté et les activités culturelles et récréatives peuvent traiter le problème de l'exclusion. Les jeunes modèles s'adressant à la jeunesse peuvent être le moyen le plus efficace pour faire passer les messages de sensibilisation et décourager la culture des armes à feu. La participation de la jeunesse peut être encouragée par :

- L'implication de la jeunesse dans la recherche au niveau de la communauté ;
- Des entretiens officiels avec les jeunes ;
- La participation des jeunes dans le concept des activités de prise de conscience du public ;
- Les activités sportives et artistiques pour la communauté.

### **DÉSARMEMENT, RÉCUPÉRATION ET DESTRUCTION D'ARMES**

**Intervention de l'UNICEF pour contrôler l'approvisionnement en armes ainsi que les facteurs entraînant la demande en armes qui peuvent inclure :**

- Evaluations de la disponibilité des armes parmi la jeunesse et les jeunes combattants ;
- Le maintien d'une concentration sur le bien-être des enfants dans les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration ;
- Soutenir les programmes de récupération et de destruction d'armes ;
- Développer des programmes visant à réduire la menace des armes légères envers les enfants ;
- Récupérer et remplacer les armes jouets ;
- Désarmer les enfants des armes blanches, comme les couteaux.

## **VII. Enjeux (défis)**

Les défis rencontrés dans l'augmentation de la prise de conscience et le traitement de l'impact des armes légères et les armes de petit calibre sur les enfants et la jeunesse peuvent être classés globalement en trois catégories :

- Les problèmes politiques
- Le développement de programmes en zones de conflits et zones sans conflits
- Orientation générale sur la collaboration et les réseaux

## **Problèmes politiques**

La priorité des enfants à l'ordre du jour de l'état varie largement. Dans les situations de conflits, la primauté des inquiétudes de la sécurité nationale sur la protection de l'enfance se traduit par le fait que les conséquences de l'acquisition et la prolifération d'armes n'a pas nécessairement été reconnue comme un problème des droits de l'enfant. En outre, à la fois les acteurs étatisés et non étatisés ont nié ou ignoré le problème des enfants soldats et la militarisation de la jeunesse. Quelques-uns des défis que nous devons relever à cet égard sont :

- Que des références explicites concernant les enfants soldats et les enfants affectés par la guerre ont été omises des négociations de paix et des cadres de paix, avec pour résultat des lacunes dans les programmes DDR centrés sur les enfants ;
- Il n'y a pas toujours de mécanismes de solidarité entre les organisations travaillant sur les questions similaires ;
- La nature de la guerre peut rendre l'accès, la collecte de renseignements (par exemple les problèmes de transparence ou de disponibilité des données) et la programmation difficile, voire impossible ;
- Les acteurs étatisés et non étatisés pourraient avoir le sentiment que les organisations agissent politiquement et les organisations elles-mêmes peuvent rencontrer des difficultés en conservant leur neutralité ;
- Les états ont besoin d'encouragement pour poursuivre leurs engagements, incluant les comptes-rendus du comité de la croix rouge (CRC) pour mettre en œuvre le programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et autres tâches.

## **Développement de programme**

Lorsque la culture de la violence et des armes est devenue socialement et économiquement incrustée, l'augmentation de la prise de conscience et le traitement de l'impact des armes légères peut nécessiter des changements radicaux dans la trame des moyens d'existence, du comportement et même de la culture elle-même. Dans les contextes où l'impact est encore contenu ou contrôlé, les facteurs de demande appellent toujours à des mesures préventives. Les enjeux communs au sein de ces contextes sont :

- Le traitement efficace des impacts psychosociaux au sein de l'enfance et de la jeunesse, y compris la tendre enfance ;
- Les activités concernant l'éducation et la formation nécessitent un développement durable à long terme, lié au développement social et économique. Particulièrement, les programmes de réintégration après les conflits doivent refléter les besoins économiques, y compris la restauration de la production agricole/alimentaire ;
- Les perceptions d'une insécurité vraisemblable pousse les gens à s'armer pour protéger leurs moyens de subsistance ;

- Des changements culturels et de comportement peuvent être une nécessité lorsque les armes représentent une partie de l'identité des communautés, des groupes ethniques ou des clans.

## **Intégration, collaboration et mise en place de réseaux**

Les agences des Nations Unies, les ONG et les défenseurs des droits de l'enfant ont réalisé des grands pas en avant en rehaussant le profil des enfants au niveau mondial. Il y a cependant encore beaucoup de travail à effectuer dans le domaine des enfants et des armes légères, et des travaux plus poussés sont nécessaires pour faire face à ces défis :

- Donner la priorité et apporter le soutien au sein des bureaux de l'UNICEF, un nouvel alignement des programmes pour traiter les problèmes des enfants et des armes légères ;
- Orienter les enfants et la jeunesse dans les programmes DDR et donner un aperçu centré sur le travail d'autres institutions des Nations Unies ;
- Identifier les institutions de bon partenariat ayant pour mission de travailler sur le problème des armes légères ;
- Inventaires et sondages sur les matériels de formation existants ;
- Partage des informations et collaboration dans les méthodes de recherche et de développement ;
- Construire les capacités des institutions de la société civile et promouvoir leur acceptation par les gouvernements.

### **LISTE DES RESSOURCES**

#### *Organisations Internationales et Régionales*

**Département des Nations Unies pour les questions de désarmement –**  
<http://disarmament.un.org/cab/>

**UNICEF** – <http://www.unicef.org>

**UNICEF Cibler les armes légères** – <http://www.unicef.org/smallarms/exhibit>

**Programme du PNUD pour la Réduction des armes légères –**  
<http://www.undp.org>

**Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique** – <http://www.unrec.org>

**Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les enfants dans les conflits armés** – <http://157.150.184.6/orsgcaac>

**Union Africaine** – <http://africa-union.org>

**Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) –**  
<http://www.nepad.org>

## *Réseaux*

**Réseau d'action internationale pour les armes légères -** <http://www.iansa.org>

**Réseau d'Informations sur les Droits de l'enfant –** <http://www.crin.org>

**Coalition pour arrêter l'utilisation des enfants soldats –**  
<http://www.child-soldiers.org>

**Web d'assistance –** <http://www.reliefweb.int>

## Organisations Non Gouvernementales

**Institut pour les Études de Sécurité (Afrique du Sud) –** <http://www.iss.co.za>

**Recensement des armes légères (Suisse) –** <http://smallarmssurvey.org>

**Alliance Internationale Sauver les Enfants –** <http://www.savethechildren.net>

**Sauver les Enfants Suède –** <http://www.rb.se>

**Sauver les Enfants Royaume-Uni –** <http://www.savethechildren.org.uk>

**Centre International de Bonn pour la Reconversion (Allemagne) –**  
<http://www.bicc.de>

**Institut de Recherche International de Stockholm pour la Paix (Suède) –**  
<http://www.sipri.se>

**Commission des Femmes pour les Femmes et les Enfants Réfugiés –**  
<http://womenscommission.org>